

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 31 MARS 2016

### PROCES VERBAL

Jeudi 31 Mars 2016 à 19 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Robert IMBAUD, Maire.

Isabelle BITEAU a été désignée secrétaire de séance. Elle a procédé à l'appel nominal.

Tous les membres étaient présents sauf Martine RODRIGUEZ, Alain HAUMONTE et Angélique BEVIA qui ont donné pouvoir.

Elle a ensuite donné lecture du Procès-Verbal de la précédente réunion qui a été adopté à l'unanimité.

Ordre du Jour :

- Présentation des Budgets Primitifs (Budget Général – Budgets Annexes d'Assainissement et Poste)
- Affaires financières et travaux
- Présentation par chaque adjoint des affaires relevant de son domaine de compétences
- Questions diverses

#### **. Présentation des Budgets : Monsieur le Maire**

La commission s'est réunie le 21 Mars pour élaborer les propositions – le projet a été ensuite adressé à chaque membre.

C'est l'acte le plus important de la vie de la collectivité. Il définit les grandes orientations, le programme d'investissement et la fiscalité locale.

✓ Budget de la commune :

- Section de Fonctionnement : 2.469.649 €
- Section d'Investissement : 1.184.339 €

Il est présenté par section et imputation. Les principales caractéristiques sont :

- Poursuite de la baisse des dotations de l'Etat.
- Maitrise des dépenses de fonctionnement
- Programme de travaux important.

Il propose de fixer les taux d'imposition comme suit :

- Taxe d'habitation :  
En 2015 : 16,81 % – en 2016 : 17,06 %
- Taxe sur le foncier bâti :  
En 2015 : 17,15 % – en 2016 : 17,41 %
- Taxe sur le foncier non bâti :  
En 2015 : 90,65 % - en 2016 : 92,01 %

Des explications sont demandées au niveau de certaines ouvertures de crédits (combustibles – assurances...) par serge DUSART, ainsi que sur les montants des dotations de l'Etat. Monsieur le Maire répond qu'à ce jour ces dernières ne sont pas encore connues, et le budget est un acte de prévision.

Serge DUSART pense qu'en raison de la population de Maringues avec de nombreuses familles modestes ou défavorisées, il aurait été préférable de ne pas augmenter les taux d'imposition, d'autant qu'à son avis cela ne semblait pas vraiment utile pour équilibrer les comptes.

Les habitants auront aussi à subir d'autres hausses venant des autres collectivités et du SBA pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Monsieur le Maire donne des explications sur le calcul des taxes, notamment la taxe d'habitation qui connaît des abattements en fonction de l'âge, de la composition de la famille, du niveau des revenus. Les bases cadastrales notifiées par les services fiscaux ont augmenté et leur assiette également en raison des nouvelles constructions notamment.

Philippe LE PONT fait remarquer que le taux de l'inflation est autour de 0,50 %, alors qu'en 2 ans, l'augmentation des impôts locaux sera de 3,5 %.

C'est en raison de cette augmentation que les élus de l'opposition ne voteront pas le Budget. Certains investissements (maison du Pont par exemple) ne semblent pas judicieux.

Le budget est adopté par :

- 15 voix pour
- 5 voix contre
- 3 abstentions

✓ Budget Annexe Poste

- Section de Fonctionnement : 16.700 €  
Pas de crédits ouverts à l'investissement

✓ Budget Annexe d'Assainissement

- Section de Fonctionnement : 144.355 €
- Section d'Investissement : 1.163.205 €

Les deux budgets annexes sont adoptés à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

▪ **Affaires financières et travaux : Monsieur le Maire**

- Délibérations ci-après adoptées : (à l'unanimité)
- Travaux d'assainissement aux Vaures (création d'un réseau d'eaux usées).  
La Commission d'appel d'offres lors de sa réunion du 26 février a retenu l'entreprise SADE (offre la mieux disante) pour un montant de 149.848,75 € HT. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le marché.
- Travaux dans les locaux du centre de secours.  
La caserne a été transférée au SDIS par convention du 12 Juillet 2001 dans le cadre de la départementalisation. Des travaux de mise en conformité électrique doivent être réalisés prochainement. Ils seront pris

en charge par le SDIS mais nécessitent néanmoins une autorisation de la collectivité. Le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation de cette opération.

- Aménagement de la Maison du Pont – Avenant au marché du Lot n° 3 « Enduits de façades » - Entreprise GD Bâtiment –  
Travaux réalisés sur la façade (hydraugommage – avec nacelle) pour la somme de 4.600.00 €uros – La Commission d’appel d’offres réunie le 30 Mars a donné son accord. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer cet avenant.
- Modification du régime indemnitaire à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2016, en raison du recrutement de nouveaux agents
- Prise en charge par la commune des honoraires médicaux relatifs à la visite préalable pour le renouvellement du permis Poids Lourds des agents.
- Nouveau groupement d’achat de gaz naturel coordonné par le Conseil Départemental.  
Le 1<sup>er</sup> groupement auquel la commune est adhérente arrive à échéance au 31 décembre prochain. Le Conseil Municipal donne son accord pour l’adhésion de la commune à ce nouveau groupement.

\* Point sur les travaux :

- Aménagement Place de la République : quasiment achevé.
  - Travaux de terrassement rue du Moulin pour extension du réseau d’eau potable en vue d’une future urbanisation.
  - Tribunes extérieures au stade – Travaux de serrurerie réalisés par les agents vers la buvette.
  - Chantier de voirie Rues des Marzelles et du Trésor – L’avancement suit son cours dans de bonnes conditions.
- **Commission Affaires Scolaires et Solidarité - Mme BREGEON - Adjointe**
- Le Conseil d’Ecole s’est réuni le 17 mars
    - Activités futures : Cross le 8 Avril au matin
    - Point également pour l’activité du réseau des écoles
  - Equipement informatique : les 16 ordinateurs portables ont été commandés et installés dans la foulée.

- Mise en place très prochainement d'un comité de Pilotage pour les Temps d'Activités Périscolaires : il sera chargé du suivi et également d'évaluer le déroulement des activités.

Il sera constitué comme suit :

- . 2 enseignants
- . 2 intervenants
- . 2 parents d'élèves
- . L'adjointe chargée des Affaires Scolaires

Il sera réuni trimestriellement.

- Restaurant Scolaire : l'opération anti gaspi se passe bien et les enfants commencent à prendre conscience.
- Marche rose, le 9 Octobre : elle sera organisée de manière festive.

▪ **Commission Développement Culturel – Mme BURETTE – Adjointe**

- Salle d'exposition : jusqu'au 17 Avril – Peintures de Kesta et aquarelles de Guy Nouvel.
- Animation avant Pâques (mercredi après-midi) avec les enfants – Thème : les œufs de Pâques (confection et décoration)
- Fête du livre : les inscriptions ont débuté (déjà une quinzaine).
- 5 Avril : Prochaine séance de cinéma « Demain » et 2 films le 19 avril « zootopie » et « Belles familles ».
- Ciné parc : Le comité syndical s'est réuni le 21 mars pour la session budgétaire. Le bilan de fréquentation par commune a été communiqué. En moyenne, Maringues a une meilleure fréquentation que les autres membres.
- Animation le 11 mars dernier dans le cadre de la poésie avec Irina Dopont.

▪ **Commission Sports et Vie Associative – Mr RAILLIERE – Adjoint**

- Dimanche : Tournoi de hand-ball organisé par la Société Pro Patria
- Salle Uranus – Problème sur un panneau de basket. Il a été réparé par les agents des services techniques.
- Réunion technique des élus du SBA : Il semble que l'on s'oriente vers une TOMI (taxe incitative). Les services du SBA travaillent sur ce projet.

- **Commission Animation et Festivités – Mr SANCIAUT – Adjoint**
  - Une rencontre a eu lieu avec des représentants du SBA pour parler des divers problèmes concernant l'école, la maison de retraite.
  - Fête de Maringues – Les contrats relatifs aux animations et au feu d'artifice ont été passés.
  - Le 14 Avril – Manifestation organisée au Complexe sportif par la FAL qui va regrouper plusieurs centres de loisirs.
  
- **Commission Cadre de Vie – Mme ALZAIX – 1<sup>ère</sup> Adjointe**
  - Plusieurs arbres fournis par Monsieur FRIGIERE, pépiniériste, ont été plantés à divers endroits (certains étaient cassés ou arrachés).
  - Projet d'aménagement du Square du Poilu – Mme DESCOEUR, architecte urbaniste a étudié l'aménagement du quartier, jusqu'à la Morge. La plupart des travaux à réaliser pourront être faits par les agents.
  - Devis pour remplacement des vêtements de travail.
  
- **Commission Communication et Information – Mr MOURNET – Adjoint**
  - Projet d'installation d'un panneau électronique d'information – Plusieurs devis ont été demandés. La commission se réunira prochainement pour étudier les propositions.
  - Le Conseil Départemental avait envisagé de doter les usagers, qui avaient déposé une demande, d'un kit de réduction pour la consommation d'eau potable. Le projet a été annulé en raison du financement non assuré par le Ministère de l'Environnement et de l'Ecologie.
  
- **Questions diverses : Monsieur le Maire**
  - Invitation des Enfants de la Limagne pour le concert du 9 avril à 20 heures 30 Salle Jupiter avec la présence de l'Harmonie d'Aigueperse.

\*\*\*\*

- Monsieur le Maire donne ensuite la parole au public -  
Madame MONTAGNE indique que Rue du Pont d'Andou les automobilistes ne respectent pas la limitation de vitesse et que l'étroitesse de la voie aggrave les problèmes de sécurité. Monsieur le Maire fait remarquer que cette rue (RD 17) est aussi très fréquentée par

les poids lourds ; la proximité des habitations accentue également le ressenti au niveau de la vitesse. Celle-ci est pourtant limitée à 50 kms/h comme il se doit en agglomération.

Madame MONTAGNE relève aussi que vers les PAV rue St Maurice, la rue n'est pas très propre. Ce à quoi il est répondu que régulièrement et plusieurs fois par semaine, les agents des services techniques nettoient le quartier.

La séance est levée à 21 heures 30